

3<sup>ème</sup> COLLOQUE PRINCEPS : BOBIGNY 25 et 26 avril 2014

*Parmi les missions du médecin coordonnateur en EHPAD, il est précisé qu'il « **veille aux bonnes pratiques gériatriques** »*

*et qu'il « **lutte contre la iatrogénie médicamenteuse** ».*

*La liste limitative (ou préférentielle) des médicaments à prescrire par les médecins libéraux est citée dans le décret comme moyen de lutte, mais aussi demandée dans les divers documents réglementaires.*

*Devant la difficulté d'établir une liste consensuelle, et encore plus de la faire appliquer, nous avons choisi une **approche plus pédagogique** par des comptages semestriels semi quantitatifs en un jour donné. Les résultats sont fournis aux médecins, de manière anonymisée.*

*L'originalité de ce **comptage, appelé « traitos »**, tient au fait que chacune des molécules prescrites pour chaque résident, est affectée à un des 10 domaines de la **grille « pathos »**. L'affectation n'est donc pas par code chimique ou pharmaceutique, mais **par organe cible, ou intention.***

*Ces coupes ont visité 3300 ordonnances, dans plusieurs régions françaises. Cette base de données montre des disparités régionales, des domaines à surprescription manifeste, ainsi que des associations suspectes.*

*En rapportant les résultats au niveau de dépendance GIR, avec son inflexion à GIR3, **l'idée serait d'aller plus loin**, en distinguant les prescriptions qui ont été initiées par le généraliste, de celles qui ont été reconduites « tacitement » à la suite d'un spécialiste ou hospitalier.*

## **PRINCIPE**

**L'idée de ce comptage semi quantitatif est d'affecter chaque molécule à un motif ou à un organe qui a motivé la prescription.**

**Ce comptage n'a pas de sens pharmaco-chimique ni comptable, ce qui permet d'en faire un simple outil d'information voire d'auto-régulation.**

**Il est réalisé deux fois par an, ce qui permet aussi d'en faire aussi un instrument de suivi des actions, à usage interne.**

## **METHODE et OUTILS**

**Les 40 EHPAD participants ont en commun de ne pas avoir de pharmacie à usage interne, d'avoir une médicalisation libérale exclusive, et de ne pas disposer de liste limitative.**

**Les ordonnances de 3347 résidents ont été examinées manuellement, entre 11/2012 et 06/2013.**

**La grille de saisie est à double entrée : les références de chaque résident (GIR, âge) et 14 motifs de prescription, dont 13 sont puisés dans la liste PATHOS. Le critère « antalgiques » a été ajouté.**

<b>LIBELLE DE LA GRILLE</b>	<b>LIBELLES des domaines PATHOS</b>	<b>LIBELLES des états pathologiques</b>
Antalgiques		
cardiovasculaire	Affections cardio vasculaires	
Psychotropes	Affections neuro psychiatriques	Psychoses, Demences, anxiété, dépression
Neurologie	Affections neuro psychiatriques	AVC, Sd parkinsonien, épilepsie
Pulmonaire	Affections broncho-pulmonaires	
Infectiologie mycologie	Pathologies infectieuses	
Dermatologie	Affections dermatologiques	
OstéoArticulaire	Affections ostéo-articulaires	
Gastro Digestifs	Affections gastro-Entéro	
Endocrino	Affections endocriniennes	
Uro néphro	Affections uro-Néphro	
Ophthalmo	Autres domaines ou pathologies	Pathologie oculaire évolutive
Nutrition	Affections gastro-Entéro	Dénutrition
Divers	Autres	Autres

Les 14 critères retenus sont ensuite détaillés selon les besoins internes, les demandes des autorités, les recherches d'associations iatrogènes, ou pour des travaux de recherche.

Antalgiques	Cardio Vasc	Psychotropes	Neurologie	pulmo	infectio	dermatol	OstéoArt	gastro Digestifs	endocrino	uro	opht	nutr	dive
Palier 1	anti /pro HTA	Hypnotiques	Neurologie	Respi ou Oxygène	Antibiotiques, antimycotiques	Topiques cutanéo-muqueux	Arthrose et d'ostéoporose	laxatifs	Diabète	potassium, prostate, contenance	DONT Collyres et pommades	Compl alim, vit, Sels Min	Non classés ailleurs
Palier 2	Anti Aggrégants	Anti déprimeurs	AChE					IPP et protecteurs	Hypolipémiants				
Palier 3	vasculotoniques	Anxiolytiques						topiques et divers	Thyroïde				
Co Antalgiques (AINS, AIS, antispasm)	anti-Isch/Arythmiques	Neuroleptiques	neuro antalgiques										
	AVK et HBPM												

## RESULTATS



Docteur Simon MENENDEZ

Médecin coordonnateur

le 15 Septembre 2013

EHPAD

aux médecins généralistes intervenants

Chers amis, chers Confrères,

J'ai le plaisir de vous faire part de résultats de l'étude du 'climat thérapeutique' de l'EHPAD (étude 'traitos') que j'effectue depuis quelques années, dans le cadre des missions de coordination.

Cette manière de faire, informative, répond à mon avis davantage à la lutte contre la iatrogénie, que la mise en place d'une liste thérapeutique fermée (c'est la demande des autorités).

Le tableau ci-dessous vous montre l'évolution très encourageante, puisqu'en dessous de 6 spécialités par jour, avec une prise en compte croissante de la douleur, et une stabilisation des psychotropes malgré le nombre grandissant de résidents perturbés ou atteints de démence.

Pour ceux qui désirent des détails, je vous joins en annexe la grille de saisie que j'ai utilisée.

<b>CUMUL DEUX SITES AFTEP</b>	<b>mars-09</b>	<b>févr.-10</b>	<b>janv.-11</b>	<b>août-11</b>	<b>nov.-12</b>	<b>avr.-13</b>
<i>Nbde Résidents</i>	78	79	81	81	80	78
<b>Nbr de spécialités/jour/résident</b>	5,5	6,2	6,2	6,0	5,9	5,7
<b>Part des Psychotropes (% du total des prescriptions)</b>	30,5%	25,8%	27,8%	0,22	0,205	19,5
<b>Nb de résidents recevant au moins un psychotrope</b>	60	61	54	59	58	58
<i>idem en % de résidents concernés</i>	76,9	77,2	66,7	72,8	72,5	74,4
<b>Nb de résidents recevant 2 psychotropes ou plus</b>	34	32	35	35	31	31
<i>idem en % de résidents concernés</i>	44	41	43	43	39	40
<b>Part des Antalgiques (% du total des prescriptions)</b>	4,3	8,4	7,5	10,4	12,7	13,0
<b>Nbre de résidents sous AntiCholinEstérasiques</b>	19	14	14	12	9	8
<b>Nbre de résidents recevant 10 spécialités ou plus</b>	7	12	10	8	6	7

Ce sujet pourrait être abordé aussi lors de notre rencontre que vous avez j'espère déjà réservée

**JEUDI 17 OCTOBRE à 20h30 au MARILLAIS**

Cordialement et bien confraternellement à vous.

Dr Simon MENENDEZ